BULLETIN D'INFORMATION FINANCIÈRE

DÉCEMBRE 2020 | VOLUME XXVI | NUMÉRO 4

DANS CE NUMÉRO...

L'importance de contrôler ses frais de gestion	4
Énoncé économique du gouvernement fédéral	6
Calendrier 2021	6
Capsule REER – CELI	7
Rendements des Fonds FMOQ 1 an au 31 décembre de chaque année	8
Cybersécurité : plus important que jamais	9
Poursuivons notre virage vert	10
Conférence virtuelle	10
Nouvelle réalité, même disponibilité	11
Survol des marchés financiers	13
Rendements annuels composés et valeurs unitaires des parts	15
Ratio des frais de gestion	15
Fluctuations des marchés boursiers et obligataires	15
Éventail de produits et services	16
Pour nous joindre	16

Dans ce bulletin, indépendamment du genre grammatical, les appellations qui s'appliquent à des personnes visent autant les femmes que les hommes ; l'emploi du genre masculin n'a donc pour seul et unique but que de faciliter la lecture et la compréhension des textes.

JEAN-PIERRE TREMBLAY
Vice-président exécutif

DU CÔTÉ DES MARCHÉS

À l'image de l'année 2020, l'économie et les marchés financiers se sont comportés de façon inattendue. Le dernier trimestre a fourni son lot d'émotions, notamment en débutant avec beaucoup d'appréhension quant à l'issue de l'élection présidentielle américaine. Les résultats ont finalement plu et rassuré, le nouveau président démocrate étant susceptible d'amener beaucoup plus de prévisibilité et d'instaurer un meilleur climat dans les relations avec ses principaux partenaires commerciaux, en particulier la Chine. Les observateurs et les analystes s'attendent à de généreux plans de dépenses afin de relancer l'économie. En y ajoutant quelques bonnes nouvelles, dont l'arrivée imminente de vaccins efficaces contre la COVID-19, la table était mise pour un mois de novembre record durant lequel les indices boursiers ont explosé dans une proportion d'environ 10 %. Comme on assistait en même temps à une aggravation de la pandémie et à un confinement partiel de plusieurs secteurs, certains experts ont conclu à une déconnexion totale avec l'économie réelle. Comme toujours, les Bourses tentent de devancer l'économie. Puisque la fin de la crise sanitaire est désormais envisageable, et vu que la croissance économique des deux prochaines années devrait être grandement facilitée par des politiques monétaires et budgétaires très accommodantes, la remontée des Bourses vers de nouveaux sommets s'explique.

Il faut donc saluer la bonne performance des Fonds FMOQ en cette année exceptionnelle, et demeurer néanmoins vigilants, car un retour à la volatilité des marchés est toujours possible, d'autant plus que ces derniers commencent à frôler la surévaluation. Un boom économique post-pandémie viendrait toutefois justifier la remontée de 2020.

UNE ANNÉE TRÈS PARTICULIÈRE S'ACHÈVE

Pour la première fois, les sociétés Fonds FMOQ ont versé, le 15 septembre dernier, une ristourne à leurs clients détenteurs de parts de Fonds FMOQ. Comme vous pourrez le constater à l'examen de votre relevé de placement, cette ristourne, basée sur votre détention moyenne de Fonds FMOQ au cours des douze derniers mois, a été réinvestie directement dans vos Fonds.

Comme nous souhaitons faire de cette première une pratique annuelle, le meilleur moyen de tirer le maximum de cette nouvelle politique consiste à privilégier les Fonds FMOQ dans vos choix d'investissement.

Bien que chaque année amène son lot d'imprévus, 2020 aura certainement battu plusieurs records à ce chapitre ! Tout comme l'ensemble de la planète, nous nous sommes adaptés à cette réalité et avons ajusté nos méthodes de travail en conséquence afin de continuer à vous servir en mettant l'accent sur le professionnalisme, la qualité et l'efficacité. Nous espérons sincèrement avoir atteint notre objectif et remercions tous nos clients de leur confiance renouvelée durant cette année très particulière.

FONDS FMOQ
CONSEIL ET INVESTISSEMENT

UN ACCUEIL CHALEUREUX

Nous avons participé, en mode virtuel, à des assemblées annuelles ou d'information de la presque totalité des associations affiliées à la FMOQ. Même si nous n'avons pas eu le plaisir de rencontrer personnellement les participants, nous avons quand même pu vous communiquer les toutes dernières nouvelles nous concernant et vous réitérer notre entière disponibilité pour vous servir de la façon la plus appropriée, compte tenu des circonstances. Nous remercions les exécutifs des associations de l'opportunité qu'ils nous ont offerte pour présenter nos services. Nous espérons vous rencontrer en personne l'an prochain.

SALON VISION

En vertu de l'entente de partenariat conclue avec l'Association des optométristes du Québec, nous avons participé à l'édition virtuelle du Salon Vision 2020 et nous tenons à remercier les participants qui ont visité notre kiosque virtuel. Au plaisir de vous voir en personne l'an prochain !

PÉRIODE REER 2020 – CELI 2021

Le début d'année est une période particulièrement propice pour porter attention au REER et au CELI, et nous sommes là pour vous faciliter la tâche. Dans ce numéro, la chronique à la page 7 traite de ce sujet. Nous vous invitons à en prendre connaissance, car elle contient tous les renseignements pertinents pour vous aider à tirer pleinement profit de ces deux importants outils de planification financière.

HONORAIRES DE GESTION ET RATIO DES FRAIS DE GESTION FONDS FMOQ

Lors de sa réunion du 15 décembre dernier, le Conseil d'administration de Société de gérance des Fonds FMOQ inc. a décidé de maintenir les frais de gestion des Fonds FMOQ à leur niveau actuel, en 2021. Bien que cette décision relative aux frais doive être confirmée à chaque début d'année, le Conseil entend les maintenir à ce niveau tant et aussi longtemps que cela sera possible. À cet égard, il va sans dire que la croissance régulière des Fonds FMOQ facilite grandement la tâche du Conseil, d'où l'intérêt de recommander à vos collègues de souscrire aux Fonds FMOQ. En effet, plus ils croissent, plus l'ensemble des participants en profitent.

Fonds FMOQ	Frais de gestion	Ratio des frais de gestion*
Monétaire	0,40 % (maximum 50 % des revenus générés par le Fonds)	0,46 % (0,27 % en date du 31 décembre en fonction de la politique du maximum établi à 50 % des revenus générés par le Fonds)
Tous les autres	0,95 %	1,09 %

* La différence entre les frais de gestion et le ratio des frais de gestion provient exclusivement des taxes applicables. Contrairement à la presque totalité des autres fonds communs de placement, aucuns autres frais (gardien des valeurs, auditeur, légaux, etc.) ne sont imputés directement aux Fonds FMOQ.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les frais de gestion et le ratio des frais de gestion des Fonds FMOQ demeureront inchangés en 2021.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a adopté cette année une politique de ristourne annuelle aux détenteurs des Fonds FMOQ et des Fonds gestion privée FMOQ (à l'exclusion du Fonds monétaire FMOQ). Le taux de distribution est appliqué à la moyenne des valeurs marchandes des Fonds admissibles détenus à la fin de chacun des douze mois précédant la date de distribution. Voilà une autre raison de vous prévaloir des Fonds FMOQ.

DOCUMENTS D'INFORMATION FONDS FMOQ

Nous vous rappelons que tous les documents réglementaires sur les Fonds FMOQ sont déposés dans notre site au fur et à mesure de leur production. Nous joignons tout de même à ce numéro un carton-réponse destiné à confirmer votre intérêt à les recevoir par la poste ou par courriel.

TAUX DE DISTRIBUTION DU FONDS REVENU MENSUEL FMOQ POUR 2021

Pour l'année 2021, le taux de distribution mensuelle du Fonds revenu mensuel FMOQ demeurera à 2,50 ¢ par part 0,30 $ par année), soit l'équivalent de 2,9 % en fonction de la valeur de la part au 31 décembre 2020.

SOIRÉES-CONFÉRENCES 2021

Normalement, le numéro de décembre vous informe des conférences à venir. Malheureusement, à l'instar du programme de cette année que la crise sanitaire nous a contraints à annuler inopinément, celui de 2021 ne pourra pas être tenu.

Toutefois, nous avons pris la décision de continuer à vous informer de l'évolution de l'économie et des marchés en tenant, en mode virtuel, notre traditionnelle conférence sur les perspectives économiques. Notre conférencier, M. David Dupuis, économiste et chargé de cours à l'Université de Sherbrooke, sera de nouveau parmi nous. Nous vous donnons donc rendez-vous sur la plateforme Zoom le 28 janvier 2021 à 19 h. Inscrivez-vous en cliquant sur l'onglet *Soirées-conférences* de la section *Nos activités / Ateliers et conférences* de notre site Internet.

UN DEUXIÈME AVIS SUR VOS INVESTISSEMENTS

Nos conseillers peuvent analyser votre portefeuille de placements et vous faire des recommandations, et ce, sans aucuns frais ni engagement de votre part. N'étant pas rémunérés à commission, ils vous prodiguent des conseils objectifs. En raison de la pandémie de la COVID-19, nos professionnels sont disponibles pour échanger avec vous par téléphone ou en visioconférence. Lorsque les conditions le permettront, vous pourrez de nouveau les rencontrer en personne au moment et à l'endroit qui vous conviennent le mieux.

UN SERVICE DE FACTURATION MÉDICALE EN FORTE DEMANDE

En 2020, le marché des services de facturation médicale a connu de nombreux bouleversements (acquisition, regroupement, etc.). De l'avis de nombreux clients accueillis au cours de l'année, ces changements n'ont pas généré pour autant une meilleure qualité de service. Nous sommes donc heureux et fiers d'avoir mis sur pied, il y a plus de huit ans maintenant, un service efficace et fiable qui ne cesse de gagner en popularité. Plus de 800 médecins peuvent d'ailleurs en témoigner. N'hésitez pas à faire appel à nous, nous sommes là pour vous servir.

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX COLLÈGUES

Nous profitons de la fin de l'année pour saluer les nouveaux employés qui se sont joints à l'équipe Fonds FMOQ au cours des douze derniers mois. Nous soulignons donc, en ordre alphabétique, l'arrivée de cinq techniciennes et d'un technicien en facturation médicale, soit :

- Valerian Badan
- Lucie Beauchesne
- Nacéra Cherbal
- Jessica Mendes
- Ana Lucia Sousa
- Aliona Triboi

Comme tous les autres employés des Fonds FMOQ, ils sont déterminés à vous offrir des services de la plus haute qualité.

FÉLICITATIONS !

Nous souhaitons féliciter nos employés qui ont acquis des titres professionnels supplémentaires durant l'année qui s'achève.

Ainsi, Maria-Teresa Giurleo, Responsable du développement des affaires et du service à la clientèle – Ouest du Québec, a obtenu un titre de gestionnaire de placements agréée (CIM[MD]), attestant des connaissances et des habiletés approfondies pour évaluer et gérer tous les aspects d'un portefeuille de placements d'un client.

Aussi, William Thibodeau-Gagnon, Gestionnaire de portefeuille – Gestion privée, a réussi les examens et autres exigences menant au titre de CFA, lequel représente le titre le plus reconnu du secteur de la finance.

Nous sommes heureux de pouvoir mettre à votre service les compétences et l'expertise pointue dont attestent ces titres.

AU REVOIR À UN COLLÈGUE ESTIMÉ

Paul Angers, courtier attitré de Valeurs mobilières Banque Laurentienne, a décidé de prendre sa retraite. Membre de l'équipe depuis 2003, il a toujours livré un service professionnel et attentionné dont plusieurs clients nous ont témoigné. Nous exprimons à Paul notre plus profonde reconnaissance pour sa contribution à l'essor de notre société et lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Pour vos besoins de courtage en valeurs mobilières, nous vous invitons à prendre contact avec nos conseillers.

BONNE ANNÉE 2021

Nous vous présentons, à vous et à tous ceux qui vous sont chers, nos vœux les plus chaleureux pour un temps des Fêtes agréable et une nouvelle année à l'enseigne de la santé, de l'espoir et de la prospérité.

L'IMPORTANCE DE CONTRÔLER SES FRAIS DE GESTION

Peu importe le mode de gestion utilisé par l'épargnant, investir n'est pas gratuit. Qu'il s'agisse des frais de gestion ou d'exploitation prélevés par un fonds commun de placement, des commissions et autres frais administratifs versés à un courtier, des honoraires de gestionnaire de portefeuille ou d'une combinaison de tous ces types de frais, ces montants viendront gruger une portion des rendements générés par les placements. Notons par ailleurs qu'il est tout à fait normal d'assumer ces coûts. Après tout, ils rémunèrent les personnes ayant rendu des services en lien avec la gestion de vos investissements.

Cela étant dit, pourquoi alors s'intéresser à ces frais ? Cette chronique vise justement à illustrer l'importance de les comprendre, de les contrôler et surtout de saisir leur impact à long terme dans un projet de planification de la retraite.

L'IMPORTANCE DES FRAIS DANS UN ENVIRONNEMENT DE RENDEMENTS MODESTES

Depuis 2009, l'Institut québécois de planification financière (IQPF) publie annuellement *Les Normes d'hypothèses de projection*[1]. Cet outil guide les planificateurs financiers notamment dans l'élaboration de projections de revenus de retraite. Entre autres, on y constate, depuis les douze dernières années, une tendance de diminution des attentes en matière de rendements futurs. Puisque le rendement net d'un investissement égale généralement le rendement brut moins les frais de gestion, et que le rendement brut anticipé tend à être plus modeste, il devient primordial de contrôler les frais de gestion.

Certaines personnes n'aiment pas aborder la question des frais avec leur conseiller. Toutefois, le sujet n'est pas un tabou ; et vous devez pouvoir en parler sans aucun sentiment de malaise. Enfin, notons que la seule réponse qui devrait vous faire peur c'est : « Il n'y a aucuns frais de gestion liés à vos placements ! ». Le bénévolat et la philanthropie sont de beaux idéaux qui existent rarement dans une relation entre le client et le gestionnaire de fonds.

L'INDUSTRIE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT AU CANADA

Les fonds communs de placement disponibles au Canada sont nombreux et variés. En moyenne, le ratio des frais de gestion des fonds gérés activement au Canada se situe à 2,1 % par année[2]. Cela signifie que l'investisseur dont les actifs auraient généré un rendement brut de 7,1 % aura un rendement net de 5 %. Notons par ailleurs que les frais de gestion sont prélevés sur les rendements bruts, qu'ils soient positifs ou négatifs. Ainsi, l'investisseur dont les actifs auraient essuyé une perte brute de 8 % verra, dans les faits, la valeur de ses actifs reculer de 10,1 %.

Enfin, en termes de poids relatif, si le rendement brut des placements s'élève à 8,4 %, les frais de gestion de 2,1 % représentent 25 % du rendement avant frais ; et, dans un environnement de rendements plus modestes, ce poids relatif augmente. Par exemple, si le rendement brut est de 4,2 %, les frais de gestion de 2,1 % représentent 50 % du rendement avant frais.

ANALYSE DE CAS

Il est parfois difficile de saisir l'ampleur des répercussions à long terme des frais de gestion sur la planification de la retraite. Analysons un cas afin d'illustrer l'importance de maîtriser ces frais. Imaginons un particulier de 55 ans qui détient un REER de 511 000 $. Ce dernier est investi en fonds communs de placement pour lesquels on anticipe un rendement annuel brut de 6 %. Les frais de gestion annuels sont à 1 %, ce qui ramène le rendement annuel net à 5 %. La personne prévoit travailler encore 10 ans et cotiser annuellement 27 000 $ à son REER d'ici la retraite, soit approximativement la marge REER annuelle maximale. Selon les normes de projections précitées, le particulier pourra bénéficier d'un revenu annuel de 75 000 $ provenant de son REER jusqu'à l'âge de 95 ans. Notre analyse sera basée sur ces paramètres, sans tenir compte d'inflation ni d'autres sources de revenus.

Imaginons maintenant que cette même personne de 55 ans doit assumer les frais de gestion annuels non pas de 1 %, mais plutôt de 2 %. Toutes choses étant égales par ailleurs, le rendement annuel net sur lequel il pourra compter passe donc de 5 % à 4 %. Quelles seront les répercussions de cette augmentation de frais et surtout, comment ajuster le tir ?

Techniquement, le fait de passer d'un rendement annuel net de 5 % à 4 % pourrait être compensé de trois façons :

---

[1] https://www.iqpf.org/docs/default-source/outils/iqpf-normes-projection2020.pdf

[2] Source : Strategic Insight 2019

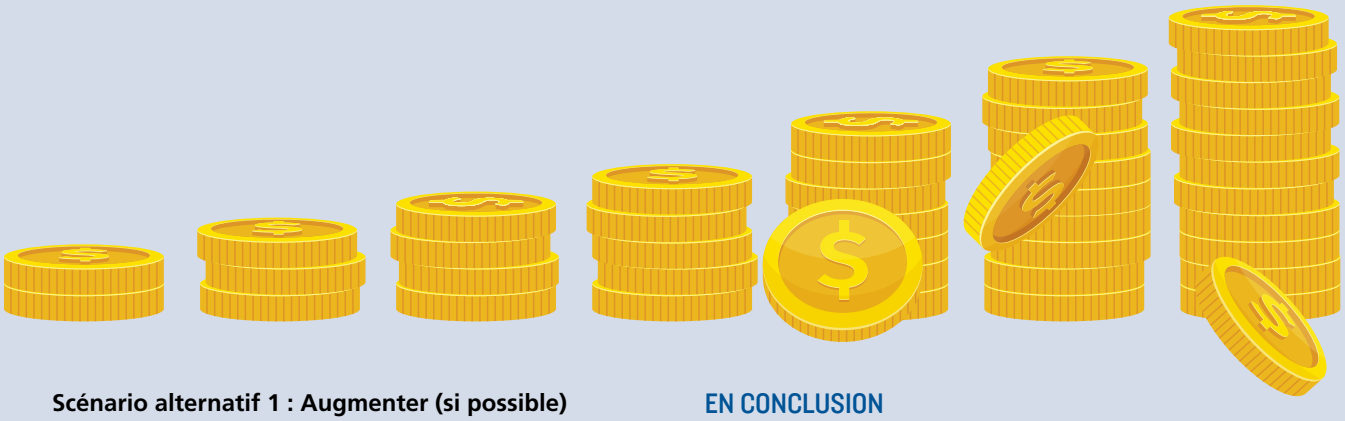

Scénario alternatif 1 : Augmenter (si possible) son niveau d'épargne d'ici la retraite

Cette option signifie que l'épargne annuelle requise pour financer le même revenu annuel durant la retraite (75 000 $) doit passer de 27 000 $ à un peu plus de 46 100 $. Il s'agit d'une augmentation de plus de 70 %. L'effort d'épargne supplémentaire requis est tel qu'il pourrait s'avérer impossible à réaliser d'autant plus qu'il dépasse largement le plafond des droits de cotisation REER annuels octroyés par l'Agence du revenu du Canada.

Scénario alternatif 2 : Accepter un niveau de revenu inférieur durant la retraite

Avec un même effort d'épargne, c'est-à-dire 27 000 $ annuellement, il sera possible de financer un revenu annuel à la retraite de seulement 61 700 $ (plutôt que de 75 000 $). Il s'agit d'une diminution de plus de 13 000 $ par année (environ 18 %) par rapport au revenu de retraite souhaité.

Scénario alternatif 3 : Reporter l'âge de retraite

Maintenant, si l'épargne retraite annuelle demeure la même (27 000 $), et que l'on vise un revenu de retraite annuel de 75 000 $, l'épargnant devra travailler environ 2,5 années de plus. En effet, une telle décision implique une épargne supplémentaire de 67 500 $ (pour ces 2,5 ans de travail de plus) et des revenus totaux inférieurs de 187 500 $ (pour ces 2,5 ans de retraite en moins).

Le tableau suivant résume ces situations :

	Frais de gestion	Épargne annuelle	Revenu annuel	Âge de retraite
Scénario de base	1 %	27 000 $	75 000 $	65 ans
Scénario alternatif 1	2 %	46 100 $	75 000 $	65 ans
Scénario alternatif 2	2 %	27 000 $	61 700 $	65 ans
Scénario alternatif 3	2 %	27 000 $	75 000 $	67,5 ans

EN CONCLUSION

Il peut parfois paraître bien théorique de s'attarder aux frais de gestion, d'autant plus qu'étant prélevés à même les fonds, ils peuvent facilement passer inaperçus. Toutefois, en illustrant l'impact du niveau de ces frais (1 % par rapport à 2 %) sur des éléments concrets (effort d'épargne supplémentaire, diminution de revenu de retraite, report de quelques années du projet de retraite), l'importance de contrôler ceux-ci devient évidente, surtout dans un environnement de rendements plus modestes qui sera peut-être notre nouvelle réalité pour les années à venir. En d'autres mots, les bas frais de gestion des Fonds FMOQ seront un allié essentiel pour permettre une meilleure croissance de votre capital dans les prochaines années !

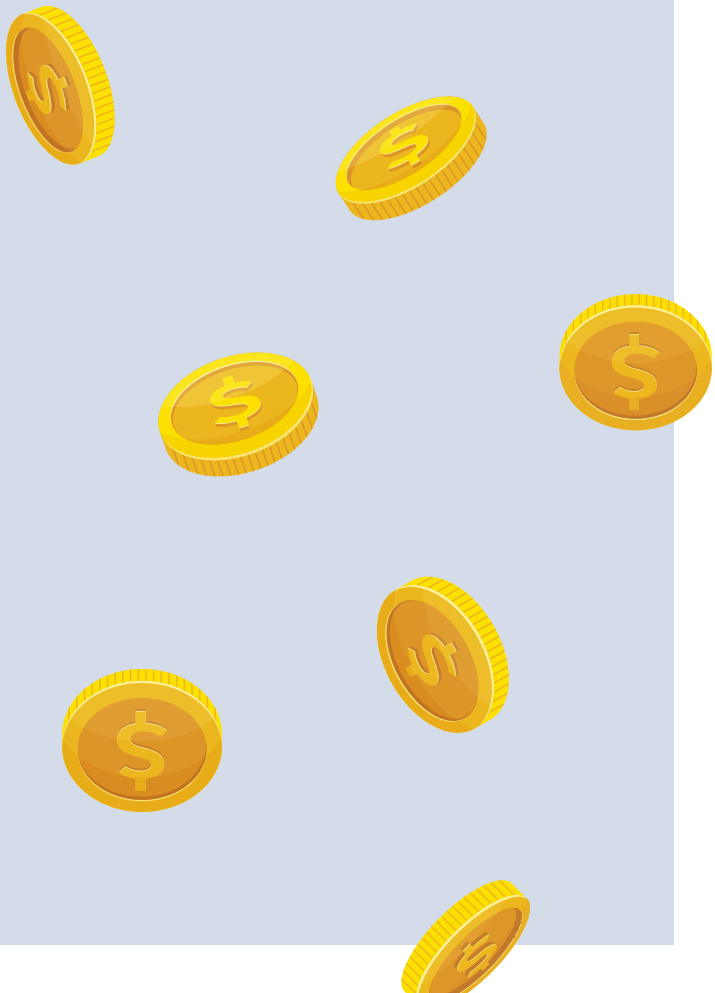

ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Dans le cadre de son Énoncé économique du 30 novembre 2020, la ministre fédérale des Finances Chrystia Freeland a annoncé certaines mesures temporaires d'aide financière aux Canadiens en raison des incidences de la COVID-19.

ALLOCATION CANADIENNE POUR ENFANTS

En 2021, les familles admissibles à l'allocation canadienne pour enfants (ACE) auront droit à une aide financière additionnelle non imposable :

- 1 200 $ par enfant de moins de 6 ans si le revenu familial n'excède pas 120 000 $;
- 600 $ par enfant de moins de 6 ans si le revenu familial excède 120 000 $.

Ces sommes seront versées en 2021 sous forme de quatre versements trimestriels égaux.

Les familles qui ne se qualifient pas à l'ACE en raison du revenu familial élevé n'auront pas droit à cette aide financière supplémentaire. Vous pouvez vérifier votre admissibilité à l'ACE sur le site de l'Agence du revenu du Canada, section « Prestations pour enfants et familles ».

DÉDUCTION DES FRAIS DE BUREAU À DOMICILE POUR LES EMPLOYÉS EN TÉLÉTRAVAIL EN RAISON DE LA COVID-19

Pour l'année 2020, les mesures fiscales portant sur la déduction des frais de bureau pour un employé en télétravail seront, dans certains cas, grandement simplifiées et assouplies, à condition que le travail à domicile soit dû à la COVID-19. Cette mesure temporaire vise surtout les employés dont les frais de bureau autrement admissibles sont modestes.

La déduction fiscale pourra, au choix de l'employé, être fondée uniquement sur les heures travaillées à domicile, à raison de 2 $ par jour. Dans ce cas, l'employé admissible n'aura pas à obtenir le formulaire T2200, qui doit normalement être complété et signé par l'employeur. La déduction annuelle visée par cette mesure ne pourra pas excéder 400 $.

Cette mesure de simplification et d'assouplissement ne s'appliquerait pas aux travailleurs autonomes (constitués ou non en société par actions). Vous devriez cependant être admissible à cette mesure fiscale si vous êtes un salarié de votre société par actions.

Le 15 décembre dernier, l'Agence du revenu du Canada a rendu publics tous les détails de cette mesure. Le gouvernement du Québec appliquera également cette mesure fiscale temporaire.

CALENDRIER 2021

Vous avez sans doute reçu votre calendrier 2021 récemment. Il est maintenant possible d'en obtenir des exemplaires supplémentaires pour votre clinique.

Pour ce faire, il suffit de communiquer avec nous par courriel (**info@fondsfmoq.com**) ou par téléphone (**1 888 542-8597**). Nous nous ferons un plaisir de vous en transmettre.

Merci de prendre note qu'à partir de l'année prochaine, nous enverrons notre calendrier uniquement à ceux qui nous signifieront leur intérêt de le recevoir. Vous serez informé au moment opportun pour confirmer votre choix.

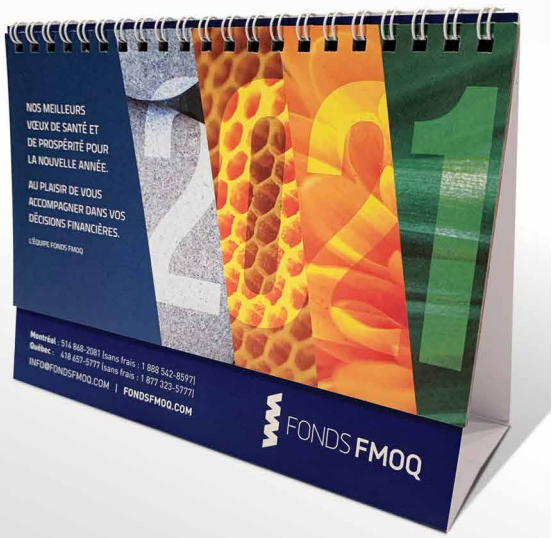

CAPSULE REER – CELI

VOTRE REER	VOTRE CELI
Plafond de cotisation en 2020 : **27 230 $** (pour un revenu admissible de 151 278 $ et plus) Plafond de cotisation en 2021 : **27 830 $** (pour un revenu admissible de 154 611 $ et plus) **Date limite de cotisation : le 1er mars 2021** afin de profiter de la déduction pour l'année fiscale 2020. Les droits non utilisés seront reportés aux années ultérieures.	Droits de cotisation en 2021 : **6 000 $** Droits de cotisation cumulatifs depuis 2009 : **75 500 $** **Date limite de cotisation : aucune**. Puisque les contributions au CELI ne sont pas déductibles d'impôt, vous pouvez cotiser à n'importe quel moment de l'année. Vos droits de cotisation vous sont accordés le 1er janvier de chaque année.

QUEL EST LE MEILLEUR MOMENT DANS L'ANNÉE POUR COTISER ?

Cotiser le plein montant REER et CELI dès l'octroi des nouveaux droits de cotisation constitue souvent une bonne décision financière, car en investissant en début d'année, vous laissez votre épargne fructifier plus longtemps à l'abri de l'impôt, tout en profitant de la magie des intérêts composés.

Cette option ne convient toutefois pas à tous, car elle exige de disposer de liquidités suffisantes pour effectuer sa contribution d'un coup et de faire preuve de fermeté pour investir peu importe la situation. Si vous attendez le « bon moment », vous risquez de repousser votre cotisation et de perdre tout l'avantage de cette tactique d'investissement.

Voilà pourquoi il est souvent plus facile d'atteindre ses objectifs en adoptant une épargne automatisée. Vous déterminez à l'avance le montant et la fréquence de vos prélèvements réguliers pour maximiser vos cotisations dans le respect de votre budget, sans vous soucier des aléas des marchés. Cette discipline d'épargne procure également une tranquillité d'esprit, car vos achats sont répartis sur l'année, ce qui fait que votre coût moyen d'acquisition reflète l'ensemble des hauts et des bas des marchés.

COMMENT INSTAURER UN PLAN D'ÉPARGNE AUTOMATIQUE ?

Avant d'automatiser vos cotisations, il est toujours recommandé d'élaborer votre stratégie d'épargne avec l'aide de votre conseiller. Ainsi, vous cernez vos objectifs financiers et les moyens d'y parvenir, par exemple le choix de régimes et la sélection des meilleurs produits d'investissement pour vous. Par la suite, vous déterminez le montant et la fréquence de vos cotisations dans le respect de votre budget. Sachez qu'une fois le plan de prélèvements automatiques instauré, vous pouvez, à tout moment, modifier le montant la fréquence ou la répartition de vos cotisations ou encore les suspendre.

Nous vous encourageons fortement à communiquer avec votre conseiller pour mettre en place votre plan d'épargne ou le réviser en tenant compte des nouveaux plafonds.

Pour plus d'information sur le fonctionnement des deux régimes, consultez notre récent article sur le sujet paru dans *Le Médecin du Québec*, janvier 2021.

RENDEMENTS DES FONDS FMOQ 1 AN (EN %)

AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE

Fonds FMOQ	Monétaire (1989-01)	Équilibré conservateur (2013-04)	Omnibus (1979-06)	Placement (1983-09)	Revenu mensuel (2006-10)	Obligations canadiennes (2001-03)	Actions canadiennes (1994-05)	Actions internationales (1994-05)	Omni-responsable (2016-09)
2020	0,53	4,34	6,97	4,19	2,70	7,77	6,43	9,96	10,26
2019	1,56	9,57	13,94	14,83	15,31	5,83	22,00	19,06	14,61
2018	1,28	-1,70	-3,97	-3,66	-9,01	0,25	-9,48	-3,34	-1,76
2017	0,58	4,09	7,28	8,20	6,87	1,82	4,65	15,47	8,19
2016	0,43	5,29	6,76	7,28	17,63	0,75	16,52	5,52	
2015	0,56	2,32	1,71	4,50	-9,72	2,41	-5,59	14,82	
2014	0,89	7,31	7,38	11,27	4,23	7,73	9,01	10,78	
2013	0,88		12,54	14,39	12,03	-1,88	17,67	32,03	
2012	0,87		6,57	6,61	6,25	2,64	4,67	14,40	
2011	0,91		-0,78	-4,89	4,30	8,66	-10,78	-4,64	
2010	0,49		10,33	8,38	13,25	5,84	19,53	7,66	
2009	0,68		16,47	17,53	25,61	5,84	37,17	7,79	
2008	3,34		-15,63	-15,66	-18,94	4,24	-36,24	-25,10	
2007	4,17		2,08	0,92	7,23	2,56	8,78	-9,27	
2006	3,64		10,62	12,87		3,01	14,75	20,30	
2005	2,31		10,14	8,97		5,46	19,80	4,73	
2004	1,96		8,31	8,34		6,06	13,31	3,74	
2003	2,62		15,18	14,58		5,49	30,36	9,60	
2002	2,23		-8,58	-12,16		8,40	-15,03	-18,70	
2001	4,25		1,99	-0,95			-0,36	-10,73	
2000	5,43		4,06	-0,13			9,89	-12,55	
1999	4,79		11,99	24,16			25,30	19,37	
1998	4,46		9,77	13,85			4,90	32,66	
1997	3,00		16,10	21,20			18,80	22,50	
1996	4,90		16,40	20,80			20,00	6,70	
1995	6,80		17,30	19,40			12,10	1,50	
1994	5,00		0,00	0,60					
1993	5,40		19,10	15,50					
1992	6,40		4,20	12,00					
1991	10,90		21,90	27,70					
1990	11,90		1,70	5,50					
1989	11,70		13,70	14,30					
1988			10,30	7,30					
1987			6,50	8,70					
1986			11,70	7,80					
1985			21,50	19,10					
1984			8,00	11,00					
1983			14,60						
1982			29,00						
1981			6,10						
1980			22,50						

CYBERSÉCURITÉ
PLUS IMPORTANT QUE JAMAIS

Les techniques utilisées par les fraudeurs et arnaqueurs en ligne se multiplient et se raffinent sans cesse. La cybersécurité de nos systèmes demeure notre priorité ; et nous déployons constamment de nouveaux moyens pour contrer ces menaces. Sans détailler l'ensemble des mesures mises en place, nous souhaitons porter à votre attention celles en lien avec la façon de communiquer avec nous et d'accéder à vos informations.

COMMUNICATION PAR COURRIEL

Nous avons installé un nouveau système d'analyse des courriels entrants en fonction de leur provenance, de leur contenu et de leur dangerosité. À la suite de cette analyse, le courriel peut être distribué, mis en quarantaine ou refusé. Ainsi, des courriels contenant des pièces jointes ou des hyperliens non conformes en provenance d'un expéditeur non préalablement autorisé sont, à tout le moins, mis en quarantaine dans l'attente d'une autorisation manuelle. Pour ne pas retarder la remise de votre courriel, assurez-vous que vos pièces jointes sont en format PDF et que votre courriel ne contient aucun hyperlien. De tels hyperliens sont souvent dissimulés dans une signature corporative. Nous vous prions également de transmettre cette information à vos professionnels (comptable, notaire ou autres) lorsque vous leur demandez de communiquer avec nous.

Veuillez noter qu'il est en tout temps préférable de communiquer avec votre conseiller via votre espace client sécurisé, en cliquant sur l'onglet « Message ou transfert sécurisé ». Cette fonctionnalité assure un échange d'information et de fichiers en toute sécurité.

RENFORCEMENT DE VOTRE MOT DE PASSE D'ACCÈS À VOTRE COMPTE

Nous avons introduit les exigences, déjà largement utilisées dans le cyberespace, quant à la composition des mots de passe robustes. Dès maintenant, si vous modifiez votre mot de passe, celui-ci doit comprendre entre 8 et 20 caractères et contenir au moins une lettre majuscule, une lettre minuscule, un chiffre, ainsi qu'un des caractères spéciaux suivants : /, $, %, ?, *, , +, =, ^, !, @, \, #.

Nous vous recommandons de renforcer, dès maintenant, votre mot de passe en cliquant sur l'icône présentant un cadenas dans votre espace client sécurisé ; un mot de passe qui ne correspond pas aux nouveaux critères deviendra non valide dans quelques mois.

Dans le même but de sécuriser davantage vos données personnelles, nous ajouterons, au cours de 2021, une seconde étape de validation pour l'accès à votre compte. Nous vous en informerons au moment opportun.

AUTHENTIFICATION SUPPLÉMENTAIRE LORS DES CONVERSATIONS TÉLÉPHONIQUES

De plus, afin de valider votre identité lorsque vous communiquez avec nous par téléphone, nous mettrons en place des moyens de vérification supplémentaires (ex. : mot de passe, envoi d'un code par courriel ou par texto, etc.). Cette mesure sera implantée pour l'ensemble de nos services au courant de l'année.

Bien que ces nouvelles mesures puissent paraître contraignantes, elles sont requises pour la sécurité et la protection de vos données et de nos systèmes.

POURSUIVONS NOTRE VIRAGE VERT

Dans le cadre de notre initiative visant à réduire notre empreinte environnementale, vous avez été nombreux à vous désabonner de la version papier de vos relevés. Nous sommes fiers de votre forte adhésion à cette proposition et vous encourageons à visiter votre espace client sécurisé pour suivre vos placements de près.

VOUS SONGEZ À EMBOÎTER LE PAS ?

1) **Accédez à votre espace client sécurisé.**
   Si vous n'y avez pas accès, communiquez avec votre conseiller.

2) **Choisissez l'onglet « Documents », cliquez sur « Mes relevés en ligne ou par la poste ».**
   Faites le choix du mode de réception souhaité pour vos relevés trimestriels.

+ rapide
+ pratique
+ sécuritaire

VOS DOCUMENTS **EN LIGNE**
UN GESTE POUR LA PLANÈTE

CONFÉRENCE VIRTUELLE

LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 2021

2021

David Dupuis
Économiste, chargé de cours à l'Université de Sherbrooke et auteur de plusieurs documents de recherche

Que nous réserve 2021 sur le plan économique ? Après une année sous le signe de pandémie, ayant mis à rude épreuve des industries et des modèles d'affaires, quelle grille de lecture devons-nous adopter pour comprendre les indicateurs économiques et essayer de dégager les tendances des marchés financiers ?

Sans prétendre avoir la boule de cristal, notre conférencier partagera avec vous son analyse de la situation pour nourrir vos réflexions.

Jeudi 28 janvier à 19 h | en ligne

Pour vous inscrire, cliquez sur l'onglet ***Soirées-conférences*** de la section ***Nos activités / Ateliers et conférences***.

Places limitées.

FONDS **FMOQ**

RÉSERVEZ VOTRE
RENCONTRE VIRTUELLE.
**VOTRE DATE ET VOTRE
HEURE SERONT LES NÔTRES.**

Bureau de Montréal :
514 868-2081 (1 888 542-8597)

Bureau de Québec :
418 657-5777 (1 877 323-5777)

info@fondsfmoq.com

Les mesures sanitaires actuelles affectent notre quotidien, mais aucunement notre disponibilité pour vous servir. Notre équipe travaille à plein régime pour contribuer à votre prospérité.

FONDS FMOQ
SERVICES ACCESSOIRES

PAR LES TEMPS QUI COURENT, VOUS AVEZ AUTRE CHOSE À FAIRE.

OFFREZ-VOUS UN SERVICE « CLÉ EN MAIN » POUR VOTRE FACTURATION MÉDICALE.

SOUMISSION GRATUITE

SERVICE DE FACTURATION MÉDICALE

514 868-0661 ou, sans frais, 1 877 679-3229

fondsfmoq.com / Services / Facturation médicale

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Au début du quatrième trimestre de 2020, les investisseurs faisaient preuve de prudence. À l'approche d'une élection présidentielle américaine qui s'annonçait serrée, les dirigeants américains tardaient à s'entendre sur une nouvelle enveloppe budgétaire visant à stimuler l'économie. De plus, les cas de la COVID-19 se multipliaient aux États-Unis et ailleurs dans le monde, ce qui présageait de nouvelles mesures sanitaires dont le confinement.

En novembre, cette situation a rapidement changé. Avec l'annonce du progrès rapide de la course au vaccin contre le virus, l'optimisme est revenu sur les marchés, permettant aux Bourses de connaître l'une des meilleures performances mensuelles de l'histoire. En décembre, les vaccins produits par les firmes Pfizer et Moderna ont été approuvés par la Food and Drug Administration et plusieurs autres organismes gouvernementaux, dont celui du Canada. Cela a permis de commencer rapidement la vaccination dans plusieurs pays du monde. Grâce à ces avancées, les investisseurs ont commencé à entrevoir la fin prochaine de la pandémie et le rebond rapide de la croissance économique mondiale.

Après la très forte, mais très courte, récession enregistrée au printemps, la reprise économique s'est poursuivie durant le quatrième trimestre de 2020. Aux États-Unis, l'emploi a continué de croître et le secteur manufacturier a profité de l'augmentation du volume de commerce mondial. L'ensemble de l'économie américaine a bénéficié des mesures de stimulation mises en place plus tôt dans l'année. De plus, les autorités américaines ont décidé de limiter les nouvelles restrictions sur l'activité économique en dépit de l'augmentation des cas de la COVID-19.

Les élections américaines se sont tenues dans un contexte de pandémie qui a suscité la grogne des partisans du président Trump. Ce dernier refusait d'admettre sa défaite, contestant le mode de scrutin postal. Finalement, toutes les demandes de contestation du parti républicain, sauf une, ont été rejetées par les tribunaux. Le contexte électoral a repoussé l'adoption de mesures supplémentaires de stimulation économique. Quelques jours avant Noël, les deux grands partis ont trouvé un terrain d'entente. Ainsi, une nouvelle enveloppe de 900 G$ devrait permettre de donner un peu d'oxygène aux citoyens américains affectés par la pandémie.

En Europe, la vague de nouveaux cas de la COVID-19 a entraîné l'imposition de mesures. Cela a fortement affecté la croissance. En conséquence, la plupart des économistes s'attendent à ce que les statistiques révèlent une nouvelle contraction de l'économie européenne au quatrième trimestre de 2020. L'Europe a également été affectée par les interminables négociations commerciales entre l'Union européenne et le Royaume-Uni. Une entente a finalement été conclue à la fin de décembre, quelques jours avant l'échéance. Elle permettra au Royaume-Uni de continuer ses échanges avec l'Union européenne sans quotas ni droits de douane. Voilà qui ouvre la voie à de meilleures perspectives de croissance des deux côtés de la Manche en 2021.

L'économie chinoise se distingue dans cette reprise post-pandémie. Au quatrième trimestre, l'augmentation de la demande mondiale pour les biens chinois a alimenté le rebond du secteur manufacturier. De plus, le succès des mesures de confinement a permis aux autorités chinoises de poursuivre la réouverture de l'économie. En effet, les dépenses de consommation ont également rebondi au cours de l'automne. En conséquence, la Chine sera probablement la seule économie importante du monde à afficher une croissance du PIB pour l'année 2020.

POLITIQUE MONÉTAIRE ET TITRES À REVENU FIXE

Dans le but de soutenir la croissance économique et d'assurer la stabilité des marchés financiers, les banques centrales ont maintenu d'imposants programmes d'achat de titres sur les marchés. Ces programmes permettent aussi de financer les déficits gouvernementaux extrêmement importants causés par les mesures de soutien aux entreprises et aux particuliers dans le contexte de la COVID-19. Les achats de titres permettent enfin de maintenir les taux d'intérêt à de très faibles niveaux. On vise ainsi à favoriser l'accès au crédit pour les particuliers et les entreprises privées. À cet égard, 2020 aura été une année record en termes d'émissions d'obligations sur le marché canadien.

L'optimisme renouvelé des investisseurs, à la suite du développement de vaccins contre la COVID-19, a fait augmenter les taux obligataires de long terme et compressé les écarts de taux des titres non gouvernementaux. Les investisseurs ont augmenté le niveau de risque de leurs portefeuilles, de sorte que les taux des obligations de moindre qualité ont atteint des niveaux records.

La Banque du Canada a indiqué qu'elle comptait maintenir les taux de court terme au niveau actuel au moins jusqu'en 2023. Cela devrait assurer une certaine stabilité aux marchés.

Par ailleurs, les investisseurs obligataires ont été encouragés par les développements politiques. Mentionnons l'élection de Joe Biden à la présidence des États-Unis et la séparation du pouvoir entre les deux chambres du Congrès. En effet, l'équilibre entre les deux grands partis devrait assurer une certaine modération dans le virage souhaité par certains démocrates. On entrevoit, par exemple, un probable report du taux d'imposition des entreprises. Enfin, la nomination de Janet Yellen, ancienne présidente de la Réserve fédérale, au poste de secrétaire du Trésor, a été reçue comme un présage de stabilité de la politique monétaire.

En Europe, la Banque d'Angleterre et la Banque centrale européenne (BCE) ont également maintenu des politiques monétaires accommodantes. Ces politiques visent à atténuer l'effet des nouvelles mesures de confinement mises en place au cours de l'automne pour freiner la pandémie.

Grâce à la hausse du prix du pétrole, le dollar canadien s'est fortement apprécié durant le trimestre. Il a atteint son plus haut niveau en deux ans, passant de 0,75 $ à plus de 0,77 $ contre le dollar américain.

MARCHÉS BOURSIERS

Au cours du quatrième trimestre, les investisseurs boursiers ont retrouvé leur optimisme. D'ailleurs, novembre 2020 a été, en termes de rendement, le meilleur mois jamais enregistré sur la Bourse américaine. Parallèlement, plusieurs indices mondiaux des marchés développés et émergents ont battu des records.

La hausse des cours a également donné lieu à une certaine rotation sectorielle. Ainsi, plusieurs indices mondiaux de valeur ont dépassé les indices de croissance. Les secteurs de l'énergie, des matières premières et des services financiers ont repris la faveur des investisseurs et connu un très bon trimestre. Au cours du quatrième trimestre, la hausse des cours boursiers a donc été beaucoup plus généralisée entre les secteurs économiques par rapport aux mois précédents.

L'essor des marchés boursiers au quatrième trimestre a également pavé la voie à de nombreux appels publics à l'épargne. En décembre, l'entrée en Bourse de sociétés comme Airbnb et DoorDash a attiré l'intérêt de nombreux investisseurs. En outre, l'augmentation de l'appétit des investisseurs pour le risque a permis aux actions des pays émergents et aux titres de plus petite capitalisation de connaître de solides progressions.

Notons que le prix du pétrole, soutenu par l'amélioration des perspectives économiques mondiales pour 2021, a fortement augmenté durant le quatrième trimestre. Il en est de même pour les prix de certains métaux industriels, comme le cuivre qui a atteint un sommet de sept ans.

À L'HORIZON

Le rythme de croissance de l'économie mondiale s'accélérera progressivement en 2021. La vaccination devrait rapidement s'étendre à la majorité des pays. Cela permettra la reprise graduelle des activités économiques encore touchées par la pandémie. Le secteur des services rejoindra ainsi le secteur manufacturier dans sa phase de croissance.

Somme toute, les mesures mises en place par les gouvernements à travers le monde auront permis aux consommateurs et aux entreprises de traverser la crise sans trop de dégâts et de pertes. Par contre, certains secteurs, comme ceux liés au tourisme, à la restauration ou au divertissement, durement touchés depuis le début de la pandémie, vivront une relance plus lente.

Même lorsque la COVID-19 sera derrière nous, on constatera qu'elle a provoqué des changements et des choix durables chez les consommateurs. En conséquence, certaines entreprises seront mortes au combat, tandis que d'autres auront connu un nouvel essor.

Il demeure que la croissance économique mondiale devrait dépasser 5 % en 2021. Au cours de la dernière décennie, on a vu un taux de croissance qui oscillait plutôt entre 2,5 % et 3,0 %. L'économie sera soutenue par le regain de confiance des consommateurs et des entreprises ainsi que par l'effet de rattrapage par rapport à 2020. De plus, les effets décalés des mesures de stimulation fiscale et monétaire amplifieront le rebond de croissance.

Ce contexte favorisera la hausse des prix des matières premières. Le marché boursier canadien et les marchés émergents devraient en tirer profit. Les marchés financiers devraient aussi profiter de la stabilité des taux d'intérêt de court terme.

Par ailleurs, la fin de la pandémie et la vigueur de la reprise causeront de légères hausses des taux obligataires. En conséquence, les perspectives de rendement des obligations continuent d'être nettement moins intéressantes que celles des actions.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS ($) AU 31 DÉCEMBRE 2020

FONDS FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	15 ans (%)	20 ans (%) ou depuis création		($)
MONÉTAIRE	0,53	1,04	1,12	0,99	0,88	0,85	1,38	1,70		10,014
ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR	4,34	6,92	3,97	2,96	4,26	s.o.	s.o.	4,46	(2013-04-05)	11,818
OMNIBUS	6,97	10,40	5,39	5,86	6,04	5,71	5,18	5,15		29,075
PLACEMENT	4,19	9,38	4,85	5,68	5,99	6,08	5,42	4,89		32,702
REVENU MENSUEL	2,70	8,82	2,52	3,59	6,26	4,70	s.o.	4,88	(2006-10-06)	10,331
OBLIGATIONS CANADIENNES	7,77	6,80	4,57	3,87	3,24	3,54	3,79	4,53	(2001-03-16)	12,342
ACTIONS CANADIENNES	6,43	13,95	5,53	5,31	7,46	4,95	5,12	5,94		25,468
ACTIONS INTERNATIONALES	9,96	14,42	8,16	9,94	9,05	10,94	6,80	4,29		15,421
OMNIRESPONSABLE	10,26	12,41	7,48	7,65	s.o.	s.o.	s.o.	7,59	(2016-09-16)	13,052

Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. est une filiale en propriété exclusive de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc., elle-même filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et est le placeur principal des Fonds FMOQ. Il n'y a aucune commission, ni aucuns frais ou pénalité à l'achat ou au rachat des parts des Fonds FMOQ acquises ou rachetées par l'entremise du placeur principal. Toutefois, des frais pourraient être exigés lorsque les parts sont acquises ou rachetées par l'entremise d'un autre courtier. Veuillez lire le prospectus simplifié ou consulter l'aperçu du Fonds des Fonds FMOQ avant d'investir. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de ces documents auprès du placeur principal ou du gestionnaire des Fonds FMOQ en composant de Montréal le 514 868-2081 ou sans frais le 1 888 542-8597 ou de Québec le 418 657-5777 ou sans frais le 1 877 323-5777 ou en vous adressant à votre courtier en valeurs. Vous pouvez aussi les obtenir dans le site Internet du placeur principal au **www.fondsfmoq.com** ou dans le site **www.sedar.com**. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique à la date indiquée, qui tient compte des fluctuations de la valeur de parts et du réinvestissement de toutes les distributions mais qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payable par un porteur qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les Fonds FMOQ ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôt et ne sont pas garantis. La valeur des parts d'un fonds commun de placement fluctue fréquemment et rien ne garantit qu'un fonds marché monétaire pourra maintenir une valeur liquidative fixe, aussi, rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 0,15 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport, celui-ci ne représente toutefois pas un rendement réel sur un an.

IMPORTANT | Depuis le 3 avril 2017, les Fonds FMOQ sont évalués, aux fins de transactions, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte pour opérations, à l'exception des jours où nos bureaux sont fermés, soit le lendemain du Jour de l'An et le lundi de Pâques. Nous effectuerons donc les transactions des Fonds FMOQ à chaque jour ouvrable de l'année, à l'exception des jours mentionnés précédemment.

Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h pour qu'une transaction soit exécutée le jour même, sans quoi elle sera reportée au jour ouvrable suivant.

RATIO DES FRAIS DE GESTION AU 30 NOVEMBRE 2020

Types de fonds	Médianes de l'industrie*	Fonds FMOQ comparables**	
MONÉTAIRES CANADIENS	0,67 %	MONÉTAIRE	0,46 %
ÉQUILIBRÉS CANADIENS	2,07 %	ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR | OMNIBUS | REVENU MENSUEL | OMNIRESPONSABLE	1,09 %
ÉQUILIBRÉS	2,14 %	PLACEMENT	1,09 %
OBLIGATIONS CANADIENNES	1,33 %	OBLIGATIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS CANADIENNES	2,21 %	ACTIONS CANADIENNES	1,09 %
ACTIONS MONDIALES	2,33 %	ACTIONS INTERNATIONALES	1,09 %

* Source : Morningstar (univers des fonds communs de placement canadiens excluant les fonds dont les frais sont chargés à part).
** Ratio des frais de gestion des Fonds FMOQ = frais de gestion + taxes applicables.

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	2020-12-31	Écarts	2020-09-30	Écarts	2020-06-30	Écarts	2020-03-31	Écarts	2019-12-31
S&P/TSX (Toronto)	2,2 %	17 433,36	8,1 %	16 121,40	3,9 %	15 515,22	16,0 %	13 378,75	-21,6 %	17 063,00
S&P 500 (New York) **	14,0 %	4 782,97	6,8 %	4 479,82	6,0 %	4 224,98	15,2 %	3 666,61	-12,6 %	4 196,10
MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	3,4 %	2 734,66	10,7 %	2 471,03	1,8 %	2 426,52	9,7 %	2 212,50	-16,4 %	2 645,45
FTSE TMX Univers (obligations canadiennes)	8,7 %	1 221,20	0,7 %	1 213,13	0,4 %	1 208,30	5,9 %	1 141,30	1,6 %	1 123,68

* Ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes. **Convertis en dollars canadiens.

ÉVENTAIL DE PRODUITS ET SERVICES

SEULE ENTITÉ FINANCIÈRE AU QUÉBEC, DÉTENUE À 100 % PAR LES MÉDECINS OMNIPRATICIENS.

NOUVEAUTÉ : UNE RISTOURNE ANNUELLE SUR LES FONDS FMOQ.

RÉGIMES OFFERTS

- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Compte non enregistré
- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds de revenu viager (FRV)
- Régime enregistré d'épargne-études (REEE)
- Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)
- Régime de retraite individuel (RRI)
- Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)

FONDS FMOQ [2]

Une famille de fonds communs de placement uniques, conçus spécifiquement par et pour les membres de la communauté médicale québécoise.

Constitués de titres de haute qualité, les Fonds FMOQ sont reconnus pour leurs rendements enviables, leurs frais de gestion parmi les plus bas de l'industrie et leur ristourne annuelle [3] :

- monétaire
- équilibré conservateur
- omnibus
- placement
- revenu mensuel
- obligations canadiennes
- actions canadiennes
- actions internationales
- omniresponsable

AUTRES FAMILLES DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT [4]

Vous souhaitez diversifier votre portefeuille ? Vous désirez investir dans un secteur clé de l'économie ? Nous sommes en mesure de vous conseiller et de vous offrir la plupart des familles de fonds communs de placement disponibles sur le marché.

DÉPÔTS À TERME [5]

Vous pouvez aussi acheter des dépôts à terme sous certaines conditions. Que vous souhaitiez protéger une partie de votre portefeuille ou savoir d'avance son rendement, nous sommes en mesure de satisfaire vos besoins.

COURTAGE EN VALEURS MOBILIÈRES [6]

Pour vous procurer des actions ou des obligations négociables, profitez de nos partenariats avec des sociétés de courtage en valeurs mobilières bien établies.

SERVICE DE GESTION PRIVÉE [7]

Vous pouvez confier la gestion de vos actifs à des experts, tout en suivant l'évolution des marchés.

SERVICE DE FACTURATION MÉDICALE [8]

Notre proximité avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) nous permet d'offrir un service de facturation des honoraires à haute valeur ajoutée. Informez-vous.

En plus des services-conseils rattachés à l'offre de ces divers produits, la Société met à la disposition de sa clientèle un service complet de planification financière touchant les sept domaines d'expertise reconnus par l'Institut québécois de planification financière (finance, fiscalité, aspects légaux, retraite, succession, placements et assurances). La Société a pris les mesures nécessaires afin que son offre de produits et services financiers soit toujours effectuée de façon neutre et objective, dans le seul intérêt du client, et ce, par du personnel reconnu pour ses compétences.

(1) Directement ou par le biais d'ententes de partenariat.

(2) Vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(3) À l'exception du Fonds monétaire FMOQ.

(4) Vendus au moyen de prospectus simplifiés disponibles auprès de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. et des diverses sociétés émettrices.

(5) Capital garanti à 100 % et assujetti aux limites de 100 000 $ et de 5 ans prévues par les régimes d'assurance-dépôts applicables.

(6) Offerts par Valeurs Mobilières Banque Laurentienne (VMBL) dans le cadre d'une entente de partenariat conclue par Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(7) Offert par Société de gestion privée des Fonds FMOQ inc., société sœur de Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc.

(8) Offert par Services accessoires Fonds FMOQ inc.

FONDS FMOQ
CONSEIL ET INVESTISSEMENT

MONTRÉAL
Place Alexis-Nihon – Tour 2
3500, boulevard De Maisonneuve Ouest
Bureau 1900
Westmount (Québec) H3Z 3C1
Téléphone : **514 868-2081**
Sans frais : **1 888 542-8597**
Télécopieur : 514 868-2088

QUÉBEC
Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 410
Québec (Québec) G1V 4T2
Téléphone : **418 657-5777**
Sans frais : **1 877 323-5777**
Télécopieur : 418 657-7418

SITE INTERNET
www.fondsfmoq.com

COURRIEL
info@fondsfmoq.com

FSC
Recycled
Supporting responsible use of forest resources
Cert no. XXX-XXX-XXXX
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council